

ENSA Paris-Val-de-Seine / MCF / HCA H/F

Ref : 2022-1074862

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-Val-
de-Seine
Pour plus de
renseignements sur l'école,
cf. contact plus bas.

Localisation

3 Quai Panhard et Levassor,
75013 Paris-13E-
Arrondissement, France

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/01/2023

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

Vos missions en quelques mots

L'enseignant.e sera appelé.e, en cohérence avec le nouveau projet pédagogique de l'établissement, à assurer, en liaison avec les enseignants du champ :

. En cycle Licence, il créera un cours magistral d'initiation à l'histoire de l'architecture des XIXe et XXe siècles en première année de licence, soit 22h de cours magistraux et assurera des modules d'enseignement transdisciplinaires, mobilisant les méthodes de représentation

et sollicitant l'appréhension du contexte historique, de la matérialité constructive et des usages, notamment en semestre 5 dans les modules "transversaux" (TPCAU-STA-HCA) des 12 groupes de projet de l'école (présence souhaitée dans 2 groupes, soit 40h TD),

En L3, il assurera un enseignement qui pourra prendre la forme d'un intensif (une semaine en S5) ou d'un enseignement optionnel (44h TD en S6).

En cycle Master, il participera à l'un ou plusieurs des six domaines d'études de l'école : 1 « Architectures-laboratoire des territoires ouverts », 2 « Écologies », 3 « Expérimental », 4 « Faire », 5 « Territoires de l'architecture », 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».

Il/elle créera un cours optionnel de 22h portant sur l'histoire environnementale de l'architecture et de l'urbain, destiné aux étudiants de S7 ou de S8.

Il participera activement à l'encadrement d'un séminaire collectif de master, et au suivi des mémoires.

Il pourra être invité.e à intervenir en tant qu'historien à l'encadrement d'enseignements de projet et dans l'encadrement des étudiants inscrits en projet de fin d'études (PFE) mention Recherche.

Il pourra intervenir dans le cadre d'un cours obligatoire sur les méthodes de la recherche donné par les deux unités de recherche.

Il pourra participer à des enseignements associés aux différents partenariats de l'école notamment à l'enseignement du double-diplôme international avec l'Université IUAV de Venise « La modification de l'existant. Architecture, patrimoine, temporalité » et à l'enseignement dans le master Histoire, Civilisations, Patrimoine, co-habilité avec l'Université Paris Cité, dans les parcours « Ville, Architecture, Patrimoine et/ou Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural, co-accrédités avec l'ENSAPVS. Pour ce dernier, notamment aux séminaires et aux cours qui préparent à des carrières dans le domaine du patrimoine et d'urbanisme et conduisent au doctorat et aux métiers de la recherche ou aux concours d'attaché de conservation et de conservateur du patrimoine.

En cycle doctorat, il est susceptible de participer à un séminaire doctoral.

L'enseignant sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole.

Autres missions : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances, encadrement HMNOP, partenariats, publications, international, réunions pédagogiques, coordination de l'enseignement de projet.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le ou la candidate sera titulaire d'un doctorat (histoire, histoire de l'architecture, histoire de l'art, histoire de l'aménagement et de l'urbanisme) et fera preuve d'une activité scientifique avérée (publications, communications, contrats de recherches).

Le.la candidat.e saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre

l'enseignement de l'histoire et les autres disciplines.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le.la candidat.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSA PVS. Il.ou elle sera invité.e à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité. Il.ou elle pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou le laboratoire associé CERILAC.

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

Doctorat en histoire, histoire de l'architecture, histoire de l'art, histoire de l'aménagement et de l'urbanisme,

Expérience avérée en recherche et enseignement supérieur.

Éléments de candidature

Personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la

disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture
Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

Métier de référence

Enseignante chercheuse / Enseignant chercheur